



Doc. 15506
26 avril 2022

Conséquences de l'agression persistante de la Fédération de Russie contre l'Ukraine: rôle et réponse du Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 23

Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Dans l'amendement 23, remplacer le mot «réfugiés» par les mots suivants:

«personnes déplacées»

1. 2022 - Deuxième partie de session

